

# Grandir de l'intérieur

Le Programme de protection des automobilistes du Canada vise à aider l'industrie du service et de la réparation automobiles à cultiver la confiance des propriétaires de véhicules canadiens. Ce programme établit des normes d'excellence élevées aux premières lignes de notre industrie. Ses processus assurent un service uniforme de grand calibre et prévient les malentendus. Et surtout, il constitue un terrain commun pour l'atelier et le consommateur.

## Avantages :

- ➔ Critères normalisés de remplacement de pièces – Éliminant les débats avec les clients.
- ➔ Mode normalisé de communication avec vos clients : suggéré ou nécessaire – Clarté engendrant la satisfaction des clients.
- ➔ Formulaires d'inspection normalisés – Augmentant les valeurs de transaction.
- ➔ Réponses uniformes aux questions sur le diagnostic – Bâtissant la confiance des clients.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter [www.mapcanada.org](http://www.mapcanada.org), téléphoner au 800 808 2920, poste 264 ou remplir le formulaire ci-dessous :

Veuillez me faire parvenir de l'information sur le Programme de protection des automobilistes du Canada.

Nom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Téléc. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Retourner à :

Programme de protection des automobilistes du Canada

1272, rue Wellington Ouest, Ottawa (Ontario) K1Y 3A7

Tél. : 800-808-2920 / 613-728-5821, poste 264

Téléc. : 613-728-6021